

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 14 DECEMBRE 2018

I – APPROBATION du PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu du conseil, après avoir souligné comme remarque l'absence du nom d'Angèle NETZER dans la liste des excusés.

II – URBANISME

Permis de construire :

- **MARIE Guillaume**, extension maison, chemin du Latéral
- **CLERC Christian**, extension maison + garage, chemin du Château

Déclarations Préalables :

- **REVOL Alexis**, piscine + abri + clôture + portail, chemin J.Jacques ROUSSEAU
- **MARTINON Thomas**, piscine, chemin de la Ransinière

3 recours déposés contre la collectivité devant le tribunal administratif par Mr FOLLIASSON, Mr POLOSSON et Mme BLANC Michèle.

III– DÉLIBÉRATIONS à VOTER

1/ Demande de subvention de la MFR de la Grive

Vote, à l'unanimité, d'une subvention de 60 € à la MFR de la Grive, centre de formation par alternance, accueillant un enfant de la commune.

2/ Désignation d'une salle des mariages pendant les travaux de la mairie

Désignation, à la majorité (12 pour – 4 contre et 1 abstention) de la salle de motricité de l'école comme salle affectée à la célébration des mariages pendant les travaux du bâtiment de la mairie.

3/ Prime exceptionnelle aux agents contractuels

Allocation, à l'unanimité, d'une prime exceptionnelle à 2 agents contractuels dont la présence au sien de la collectivité est inférieure à 9 mois.

4/ Virements de crédits au chapitre 012 « charges du personnel »

Vote, à la majorité (1 abstention) d'un virement de crédits du chapitre 011 « charges générales » au chapitre 012 « charges du personnel » d'un montant de 4 800 € suite au remplacement de 2 agents titulaires en arrêt maladie par des agents contractuels.

IV – TRAVAUX

Mise aux normes accessibilité de la mairie : Ces travaux de mise aux normes accessibilité résultent d'une loi de 2005. Le désamiantage doit débuter le 17 décembre 2018. Les travaux débuteront le 7 janvier prochain. Les travaux doivent être terminés au 31 juillet 2019, pour un emménagement en août 2019 pour un fonctionnement au 1^{er} septembre 2019.

Suite à l'ouverture des offres, le montant estimé des travaux est respecté. Le 1^{er} adjoint donne la liste des entreprises retenues ainsi que le montant des travaux HT.

Réfection de la cour de l'école : Les travaux porteront sur la reprise de réseaux (eaux pluviales, eaux usées) et le revêtement de la cour. Ces travaux sont prévus pendant les vacances d'été 2019.

V- COMPTE RENDU des COMMISSIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

Commissions communales

Commission Animation

Le nouveau site internet de la collectivité a changé de visage et est opérationnel.

Téléthon : L'édition 2018 a permis de collecter 3 068.90 €. Ce résultat est inférieur à l'année précédente. La commune de Chezeneuve ne repartira pas pour la prochaine édition. Les élus s'interrogent sur le devenir de cette manifestation (maintien, sous quelle forme).

Association	Montant
Comité des Fêtes de Chézeneuve	816.50 €
CMJ Maubec	11.00 €
Bibliothèque	52.00 €
Patchwork	528.10 €
Petits déjeuners	239.50 €
Chorale	155.80 €
Sou des Ecoles	198.00 €
La découverte	80.00 €
Dons	900.00 €
Marché artisanal	88.00 €

Commissions intercommunales

Commission finances

7 communes de la CAPI représentées. Les finances de la CAPI sont saines. Le plus est à venir, à partir de 2022.

3 projets importants pour la CAPI : le méthaniseur – la piscine et le conservatoire.

Commission eau/assainissement

10 communes présentes.

Les travaux importants : le raccordement du ruisseau de l'enfer à Ruy Montceau via la création d'un réseau d'assainissement – et le raccordement de Crachier et Chézeneuve à la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu via le réseau se St Agnin sur Bion.

SMND : le quorum n'a pas été atteint. La réunion a eu lieu mais sans aucun vote.

Augmentation des encombrants dans les déchetteries.

Compte tenu du contexte financier, les investissements 2019 seront réduits.

Commission développement durable

Présentation de l'observatoire du foncier agricole 2017.

Lydie COURAULT quitte la séance à 21h10.

VI - QUESTIONS DIVERSES

Succès extraordinaire de la venue de l'auteur jeunesse Pierre BERTRAND le vendredi 14 décembre. Il est intervenu dans chaque classe conter une histoire aux élèves et a tenu une séance de dédicaces à la bibliothèque. Cet auteur a vendu 750 000 exemplaires de Corne Bidouille.

Les vœux de la municipalité sont le samedi 05 janvier 2019 à 18h30 à la Maison du Village.

Séance levée à 21h15.